49038 - Le jugement du regard que la femme porte sur l’homme

question

Est-il permis ou interdit à la femme de regarder des hommes qui lui sont étrangers?

la réponse favorite

Louange à Allah.

On a interrogé Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) en ces termes : « Comment juger le regard que la femme porte sur un homme directement dans la rue ou à travers la télévision?»

Voici sa réponse : « Le fait pour une femme de regarder un homme à travers la télé ou directement s’analyse sous deux angles :

Le regard accompagné d’une sensation de plaisir et de réjouissance est interdit parce que susceptible d’entraîner la tentation et la débauche.

Le regard innocent et fortuit est permis selon les avis justes des ulémas. En effet, on cite dans les Deux Sahih un hadith d’Aicha selon laquelle elle-même a regardé des abyssiniens qui jouaient (dans la mosquée) alors que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui), approbatif, la mettait à l’abri de leurs regards. » Il s’y ajoute que les femmes qui se rendent dans les marchés regardent les hommes bien que voilées. Encore faut-il éviter de se livrer à la passion et de s’exposer à la tentation. A ce risque, le regard direct ou à travers la TV et ailleurs est interdit.